



Municipalité de Saint-Télesphore

1425, route 340
Saint-Télesphore, Qc
J0P 1Y0

Téléphone : 450-269-2999
Télécopieur : 450-269-2257
info@st-telesphore.ca

Rapport du maire

ÉTAT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

Conformément à l'article 176.2.2 du code municipal, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport de l'auditeur indépendant.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	Au rapport financier 2024
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	
Taxes	1 447 100 \$
Compensations tenant lieu de taxes	4 699 \$
Transferts	252 068 \$
Services rendus	28 357 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	121 158 \$
Autres revenus	108 380 \$
Revenus de fonctionnement	1 961 762 \$
CHARGES	
Administration générale	390 991 \$
Sécurité publique	
Police	114 490 \$
Sécurité incendie	268 318 \$
Autres	16 048 \$
Transport	821 393 \$
Hygiène du milieu	
Eau et égout	167 431 \$
Matières résiduelles	160 747 \$
Autres	21 364 \$
Santé et bien-être	6 311 \$
Aménagement, urbanisme et développement	
Aménagement, urbanisme et zonage	101 946 \$
Promotion et développement économique	2 523 \$
Autres	4 596 \$
Loisirs et culture	124 322 \$
Frais de financement	6 963 \$
Charges	2 207 443 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(245 681 \$)
Conciliation à des fins fiscales	
Amortissement	378 814 \$

Remboursement de la dette à long terme	(30 000 \$)
Investissements	(668 917 \$)
Excédent (déficit) accumulé	(27 966 \$)
Autres éléments de conciliation	379 181 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(214 569 \$)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Au rapport financier 2024
Revenus d'investissement	
Transferts	209 855 \$
Conciliation à des fins fiscales	
Immobilisations	
Acquisition – Administration	(153 242 \$)
Acquisition – Sécurité publique	(11 732 \$)
Acquisition – Transport	(785 835 \$)
Acquisition – Hygiène du milieu	(7 384 \$)
Acquisition – Loisirs et culture	(189 808 \$)
Affectations	
Activités de fonctionnement	668 917 \$
Excédent de fonctionnement affecté et non affecté	78 397 \$
Réserves financières et fonds réservés	190 832 \$
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	Au rapport financier 2024
Investissements net, immobilisations et autres	8 198 614 \$
Excédent de fonctionnement accumulé Non affecté	1 035 447 \$
Excédent de fonctionnement affecté	
Fonctionnement	45 532 \$
Investissements	64 371 \$
Budget suivant	154 135 \$
Égout secteur Dalhousie	22 960 \$
Égout secteur Saint-Télesphore	0 \$
Dette à long terme	101 000 \$

Rémunération des élus	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire : David McKay (incluant la MRC) de janvier à décembre	14 903 \$	7 144 \$
Conseillère # 1 : Nathalie Lanthier de janvier à décembre	3 166 \$	1 418 \$
Conseillère # 2 : Mélissa Morin de janvier à décembre	3 376 \$	1 418 \$
Conseillère # 3 : Kim Jones de janvier à décembre	3 196 \$	1 418 \$
Conseiller # 4 : Paul Gauthier de janvier à décembre	3 346 \$	1 418 \$
Conseiller # 5 : Danny Raymond de janvier à décembre	3 256 \$	1 418 \$
Conseillère # 6 : Marie-T. Dupont de janvier à décembre	3 286 \$	1 418 \$

L’auditeur, la firme de comptables BCGO, indique dans son rapport que les états financiers à l’exception du fait que la municipalité n’a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L’année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations importantes visant à améliorer les infrastructures municipales, à soutenir les services publics et à bonifier la qualité de vie des citoyens.

Tout d’abord, la Municipalité a procédé à la réfection du parc informatique afin d’assurer la sécurité informatique et de moderniser les équipements technologiques. Cette mise à niveau permet désormais d’accroître la fiabilité du système et d’assurer une meilleure efficacité du travail administratif.

Des travaux de réfection de la galerie de l’hôtel de ville ont également été réalisés. Celle-ci a été reconstruite avec des matériaux durables et faciles d’entretien, ce qui permettra de réduire les coûts d’entretien à long terme tout en améliorant l’apparence et la sécurité du bâtiment.

Afin d’améliorer les interventions d’urgence, la Municipalité a fait l’acquisition de nouvelles pinces de désincarcération pour le service de sécurité incendie. Ces équipements modernes permettront d’intervenir plus rapidement et efficacement lors d’accidents de la route.

Dans le but de soutenir les opérations de voirie et d’entretien hivernal, plusieurs achats d’équipements lourds ont été effectués, notamment deux camions de déneigement, un tracteur ainsi qu’un camion chargeur sur roues.

Ces acquisitions ont été réalisées dans le but d'effectuer la gestion du déneigement à l'interne, permettant ainsi à la Municipalité de réduire les coûts croissants liés à la sous-traitance et d'assurer un meilleur contrôle des opérations sur le territoire, tout en générant des économies à long terme pour la communauté.

La modernisation du système de transmission de données pour les deux stations d'épuration des eaux usées a également été complétée. Ce projet améliore la fiabilité du réseau et assure une meilleure gestion des infrastructures environnementales.

Sur le plan communautaire, la Municipalité a procédé à l'ouverture du chalet du parc Léon-Prieur, un espace convivial destiné aux citoyens et aux familles, favorisant la vie de quartier et les activités de plein air. De plus, un pare-balle a été acquis pour le parc André-Leblanc, améliorant la sécurité des usagers lors des activités sportives.

Enfin, la Municipalité a entrepris l'achat et la préparation de décorations lumineuses destinées aux lampadaires municipaux. Leur installation est prévue pour l'hiver 2025, et elles viendront embellir le cœur du village pendant la période des fêtes.

Ces réalisations témoignent de la volonté du conseil municipal d'investir dans des projets concrets, durables et bénéfiques pour l'ensemble de la population de Saint-Télesphore.

Je profite de l'occasion pour remercier notre personnel dévoué, les membres du conseil ainsi que tous les bénévoles qui travaillent fort à ce que notre municipalité soit aussi active. Votre implication fait toute la différence, merci !

David McKay,
Maire de Saint-Télesphore